



*Aix en Provence, le 21 janvier 2010*

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons pris connaissance de votre projet d'imposer aux agents travaillant dans les services finances et comptabilité de passer un QCM.

Qu'une mise à niveau soit nécessaire avant le déploiement du SIF n'est pas répréhensible en soi, toutefois nous vous alertons d'ores et déjà sur :

- le niveau de ce QCM. A notre grande surprise ce QCM semble requérir un niveau très élevé en matière de connaissances de finances publiques. Les agents qui utiliseront le SIF auront ils tous besoin de connaître dans le détail les finances publiques pour bien faire leur travail ?
- les conditions du passage de ce QCM. Nous savons déjà que dans la plupart des services, ce QCM sera surveillé avec un temps imparti, tout comme un concours ou un examen professionnel, nous dénonçons les modalités de passage de ce QCM ainsi que la pression mise sur les agents qui n'ont rien demandé, qui s'inquiètent et qui pour beaucoup se demandent s'ils ont un intérêt à le passer.

Nous vous interrogeons et attendons des réponses rapides :

- sur l'utilisation que vous en ferez par la suite. Nous vous demandons de nous garantir et de vous engager à ne pas utiliser ce questionnaire à d'autres fins que les besoins de formation. Ce questionnaire doit rester à SDP6 et ne pas servir à « trier » les agents en fonction de leur niveau dans le cadre des futures mutualisations, qui nous le savons bien, permettront de faire des économies d'effectifs dans ces services.
- pourquoi le QCM est imposé seulement aux agents de catégories B et C, et pourquoi pas à l'encadrement de catégorie A ?

Il va de soi que sans aucune garantie et sans réponse rapide à nos questions, nous appellerons les agents à boycotter ce QCM.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer Monsieur le Secrétaire général, nos salutations distinguées.

*Le Bureau National du SNPACM-FO*

*Le Bureau National de l'USAC-CGT*